



CREANCE SFR PUIS RECOCASH

Par **melissa**, le **06/03/2013** à **12:08**

Bonjour à tous,

Je suis vraiment desespérée par cette situation.

en Aout 2012, j'ai reçu la dernière facture de SFR car j'avais un impayés chez eux (407 euros). Mes conditions financières ne me permettant pas de régler cette factures ils ont résilié ma ligne en octobre 2012.

Depuis je ne cesse de recevoir des lettres de Recocash me réclament cette somme due + des frais. La semaine dernière un huissier de justice s'est présenté chez moi en me disant qu'il allait saisir mes biens si je ne réglais pas cette somme sous 8 jours.

A t'il le droit??? J'ai pourtant contacté recocash en leur disant que je voulais payer en plusieurs fois mais il m'ont dit que non. C'est 3 fois maximum sinon rien.

Que dois je faire
merci

Par **pat76**, le **07/03/2013** à **18:38**

Bonjour

Vous avez demandé au huissier qui s'est présenté chez vous à ce qu'il vous montre sa carte professionnelle?

Vous lui avez demandé s'il avait un titre exécutoire émis par un juge?